



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/09/20

Reçu en Préfecture le : 06/10/20  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 septembre 2020**  
**D - 2020/243**

***Aujourd'hui 29 septembre 2020, à 14h30,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Suspension de séance de 17h50 à 18h26

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,  
*Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 15h43*

**Excusés :**

Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Nathalie DELATTRE

## **Bibliothèque de Bordeaux - Don de Madame Alice Mayoux - Autorisation - Signature**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Madame Alice Mayoux, fille du poète surréaliste Jehan Mayoux propose de faire don à la Ville de Bordeaux (Bibliothèque Municipale) de la bibliothèque personnelle de son père.

Jehan Mayoux, né le 25 novembre 1904 à Cherves-Chatelars (Charente), mort le 14 juillet 1975 à Ussel (Corrèze), fut instituteur, puis inspecteur de l'Éducation nationale, militant syndicaliste et pacifiste de tendance libertaire. Poète, ami d'Yves Tanguy, de Benjamin Péret, d'André Breton, il fut membre du groupe surréaliste de 1933 à 1967. Il est l'auteur d'une œuvre poétique conséquente ainsi que de textes critiques et politiques qui ont été rassemblés en plusieurs volumes après sa mort.

Sa bibliothèque, composée d'environ 2500 volumes, renferme principalement des ouvrages sur le surréalisme et ses abords. Ils occupent 48 mètres linéaires de rayonnages. La plupart des livres sont en édition originale, enrichis pour beaucoup d'entre eux d'envois d'auteurs. Choisis et conservés avec soin, ils sont le reflet des goûts, de la personnalité et des amitiés de Jehan Mayoux.

Le don proposé par Madame Alice Mayoux permettra d'enrichir substantiellement les collections de la bibliothèque de Bordeaux, par l'apport d'un fonds littéraire extrêmement riche, dans un domaine, le surréalisme, peu représenté dans les collections bordelaises et complémentaire d'autres fonds littéraires contemporains qu'elles renferment déjà.

Ces documents seront classés dans le domaine public mobilier de la collectivité, conformément aux dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2112-1, et affectés à la Bibliothèque municipale.

Le don est à accepter en l'état, et dans les conditions décrites dans la convention jointe en annexe.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter ce don et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, dont le projet figure en annexe à la présente délibération.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 septembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dimitri BOUTLEUX**